

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AMNESTY 2021

LES INTERVENANT·E·S

Aux commandes de l'Université d'été 2021, des voix qui comptent, des expert·e·s, des chercheur·euse·s, des personnalités inspirantes avec qui nous voulons penser notre société et notre avenir.

ALEXIA JONCKHEERE

Criminologue et juriste de formation, Alexia Jonckheere est chercheuse depuis 2004 à la Direction opérationnelle Criminologie de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC). En 2011, elle soutient une thèse de doctorat en criminologie sur le management des maisons de justice, au prisme de leur informatisation (UCL, 2011).

CHRISTOPHE DUBOIS

Docteur en Sociologie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université de Liège (2009), Christophe Dubois étudie les politiques et les organisations pénitentiaires, les dispositifs et les pratiques de médiation ainsi que les processus de digitalisation du droit et de la Justice.

DAMIEN SCALIA

Damien Scalia est Chargé de cours à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles, où il enseigne le droit pénal comparé et le droit pénitentiaire. Depuis plusieurs années, ses recherches sont interdisciplinaires (alliant droit, sociologie et psychologie sociale) et portent sur l'expérience pénale des personnes jugées par les juridictions pénales internationales.

DAMIEN VANDERMEERSCH

Damien Vandermeersch est actuellement professeur extraordinaire à l'UCLouvain où il enseigne les cours de droit pénal, de droit de la procédure pénale et de droit pénal international. Il enseigne également le cours de procédure pénale HD à l'Université Saint-Louis Bruxelles. Avec le professeur Joëlle Rozie de l'Université d'Anvers, il a été chargé en 2015 par le ministre de la Justice de rédiger une proposition de texte pour la rédaction d'un nouveau Code pénal.

DAN KAMINSKI

Dan Kaminski est professeur ordinaire à l'école de criminologie de l'UCLouvain, où il enseigne notamment l'histoire de la discipline, la méthodologie de recherche qualitative et la sociologie de l'administration de la justice pénale. Ses travaux de recherche ont d'abord porté sur l'histoire de la criminologie et les usages politiques des drogues avant de s'orienter sur le fonctionnement du système pénal dans une perspective sociologique. Il est l'auteur, notamment, de *Condamner. Une analyse des pratiques pénales* (Éres, 2015).

GWENOLA RICORDEAU

Gwenola Ricordeau fut maîtresse de conférence en sociologie à l'Université de Lille 1, avant de devenir en 2017 professeure assistante en justice criminelle dans l'Université d'État de Californie à Chico. Elle est également membre du conseil scientifique de l'Institut des Amériques, réseau d'enseignement supérieur, de recherche et de coopération internationale qui fédère les études françaises sur le continent américain en sciences humaines et sociales. Elle est l'auteure, notamment, de *Pour elles toutes. Femmes contre la prison !* (2019) et de *Crimes et peines. Penser l'abolitionnisme pénal* (2021).

HELEEN LAUWEREYS

Chercheuse à l'Université de Gand, Heleen Lauwereys travaille aujourd'hui à la Cour de première instance à Anvers. Elle a mené des recherches sur la prise en considération des droits des enfants lors des condamnations de parents à la prison.

IRIS BERGMANS GREEVEN

Iris Bergmans Greeven représente le Collectif des proches de détenus en Belgique (CPDB). Espace de solidarité entre les proches de détenu-e-s, le CPDB veut également être leur porte-voix pour lutter contre les injustices du système carcéral et préserver la dignité des détenu-e-s et de leurs proches.

KEVIN LADD

Docteur en philosophie, chercheur associé à l'Université de Bourgogne, professeur en Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), Kevin Ladd a codirigé l'ouvrage *Le sens de la peine* (2019).

LÉA TEPER

Chercheuse doctorante et assistante en droit pénal et de la procédure pénale à l'UCLouvain, Léa Teper s'intéresse particulièrement intéressée à la situation des personnes incarcérées dans le cadre de régimes de détention stricts. Elle oriente ses recherches actuelles sur le fonctionnement juridique du système carcéral, à l'aune des droits fondamentaux. Depuis 2018, elle est par ailleurs Commissaire de surveillance de la prison d'Ittre et exerce en tant qu'avocate pénaliste engagée dans la défense des droits fondamentaux, au Barreau de Bruxelles.

MYLÈNE JACCOUD

Mylène Jaccoud est professeure titulaire à l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur les politiques et les pratiques alternatives en matière de justice pénale (médiation et justice réparatrice) ainsi que sur l'analyse des rapports entre l'administration de la justice pénale et les Premières nations et les Inuit au Québec. Mylène Jaccoud interviendra depuis le Canada, par visioconférence.

PIERRE REYNAERT

Pierre Reynaert a été directeur de prison pendant 13 années. Il est aujourd'hui Conseiller-directeur des maisons de justice.

SERGE BRAMMERTZ

En 2007, Serge Brammertz a été nommé Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Il est, depuis 2016, Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.

VALÉRIE LEBRUN

Valérie est la directrice de la prison d'Ittre. Elle porte un regard lucide sur un système qu'elle connaît bien et qu'elle vit de l'intérieur.

XAVIER DE LARMINAT

Maître de conférences en science politique de l'Université de Rouen, Xavier de Larminat est l'un des auteurs de l'ouvrage *Comment sort-on de la délinquance ? : comprendre les processus de désistance*.